



FICHE PROJET – RESTORE : RESistons à la TORTure Ensemble République Démocratique du Congo et Rwanda

1. Signalétique et zones d'intervention du projet

Durée	3 ans (2017-2020)
Financement	Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH) – Commission européenne
Chef de file	<ul style="list-style-type: none"> RCN J&D en RDC
Zones d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> En RDC : à Kinshasa, les communes de Kasa Vubu, Bumbu et Kalamu Au Rwanda : à Kigali les districts de Gasabo, Kicukiro et Nyarugenge ; province l'Est, Ngoma
Actions clés	<ul style="list-style-type: none"> Formations, Coaching Ateliers de réflexion Monitoring des lieux de détention ; contrôles judiciaire Prise en charge des victimes (judiciaire, santé et psycho-social) Sensibilisation Soutien aux mécanismes de protection des victimes et témoins Plaidoyer / réseau régional
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> 400 professionnels de la justice et de la détention 30 personnels de santé d'OSD et d'ARAMA 27 personnels sociaux d'OSD et d'ARAMA 200 acteurs académiques 50 représentants d'associations locales 50 agents des organisations d'ARAMA, COJESKI et OSD Les organisations actives dans la lutte contre la torture et le soutien aux victimes en Afrique Centrale
Bénéficiaires finaux	<p>Les victimes de torture, traitements inhumains et dégradants et la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des communes de Kasa-Vubu, Kalumu et Bumbu (Kinshasa), Des districts Gasabo, Kicukiro et Nyarugenge (Kigali) Ngoma (Province de l'Est, Rwanda)

2. RCN Justice & Démocratie et ses partenaires

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle de qualité. **En République Démocratique du Congo (RDC) depuis 2001**, RCN J&D soutient les acteurs de la chaîne pénale, les membres de la société civile et les acteurs de la résolution de conflits pour faire évoluer leurs pratiques vers plus de qualité. **Au Rwanda**, RCN J&D fournit depuis 1994, à l'Etat rwandais, aux acteurs locaux de la justice et de la société civile, un soutien à la reconstruction de l'Etat de droit et du secteur de la justice.

ARAMA (Association for Research and Assistance Mission for Africa) oeuvre pour la promotion de l'accès à la justice pour tous, en renforçant la participation des citoyens et la réhabilitation holistique et communautaire aux survivants de la torture et de la violence sexuelle et basée sur le genre.

COJESKI (Collectif des organisations des jeunes solidaires Kinshasa) rassemble 340 organisations de jeunes de toute la RDC est actif dans la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance, le monitoring des droits humains, le plaidoyer sur les droits humains.

OSD (Œuvre sociale pour le développement) s'est fixé pour mission la promotion et l'encadrement médical des populations vulnérables, ainsi que la promotion des droits de l'homme. OSD tient une clinique, intervient dans les lieux de détention et accompagne les victimes de la torture.

3. Enjeux et objectifs du projet

La RDC et le Rwanda ont tous les deux ratifié la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, respectivement en 1996 et 2008. La RDC s'est également dotée d'une loi criminalisant la torture¹. Malgré cela, la torture continue d'être appliquée par les forces de sécurité congolaises, particulièrement dans les

¹ L. 11/010 du 13/07/2011.



FICHE PROJET – RESTORE : RESistons à la TORTure Ensemble République Démocratique du Congo et Rwanda

cachots et prisons, alors qu'au Rwanda, elle s'effectue d'avantage envers des personnes arrêtées et détenues illégalement.

En 2016, OSD, partenaire de RCN J&D en RDC, a accompagné 200 victimes de torture à Kinshasa. Quant à ARAMA, partenaire au Rwanda, l'organisation accompagne chaque année depuis 2012 plus de 100 survivants d'actes de torture et de violence physique et sexuelle.

Dans ce cadre, l'action vise à **réduire les actes de torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants dans les lieux de détention**². Elle travaillera à la fois sur la prévention de ces actes, sur la redevabilité des acteurs mais également au niveau des mécanismes de réponse, qu'ils soient judiciaires, médicaux ou psycho-sociaux. Pour ce faire, l'action s'attaquera à la transformation des attitudes des détenteurs d'obligations (résultat 1) et des hommes et femmes titulaires des droits (résultat 2), afin de faire évoluer les pratiques et renforcer l'accompagnement des victimes.

4. Logique d'intervention du projet

À travers le **résultat 1**, les acteurs de la société civile chercheront faire évoluer les pratiques des acteurs de la chaîne pénale afin de respecter les droits des personnes arrêtées et ainsi diminuer les actes de torture et traitements inhumains et dégradants. Pour atteindre ce résultat, divers types d'actions seront entreprises :

- des **sensibilisations** : coaching, formation et ateliers de réflexion d'acteurs de la garde à vue sur la déontologie, les lois et procédures et la torture ;
- des **mécanismes de prévention** : mise en place de structures mixtes réunissant acteurs de la garde à vue et citoyens des zones d'intervention ;
- des **contrôles hiérarchiques internes** des agents responsables de la détention ;
- des **mécanismes d'enquête et de protection** des victimes et témoins.

² Par lieu de détention, il est entendu, dans ce projet, les cachots et autres lieux faisant moins l'objet de contrôles et d'attention, comme les établissements pour mineurs ou les centres psychiatriques dans lesquels se pratique parfois la détention.

Le **résultat 2** du projet visera quant à lui au **renforcement des capacités des partenaires nationaux** afin qu'elles puissent accompagner de manière intégrée les victimes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants, à travers des actions de :

- sensibilisation de population, principalement lors de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture ;
- partage de méthodologies et expertises entre les partenaires mais également avec d'autres OSC de la sous-région, en vue de mener un plaidoyer commun pour les victimes de torture ;
- visites de cachots par des équipes mixtes (moniteurs, médecins, avocats, assistants sociaux) ;
- assistance légale et médicale des victimes
- accompagnement psychologique et réinsertion sociale

Contacts pour la RDC

RCN J&D

Emilie Venner, Chef de mission (Kinshasa) : emilie.venner@rcn-rdc.org
+243 (0)998 693 614

Anne-Sophie Oger, Responsable des programmes RDC (Bruxelles) :
anne-sophie.oger@rcn-ong.be ; +32(0)2 347 0270

OSD

Dieudonné Kabasonga, Directeur : dieukaba@yahoo.fr

COJESKI

Léon Kekya, Secrétaire exécutif : kekyleon@gmail.com

Contacts pour le Rwanda

RCN J&D

Hugo Jombwe, Chef de mission (Kigali) : hugo.jombwe@rcn.rw
+250 (0)252 580 495

ARAMA

Jules Gahamanyi, Directeur Exécutif : jgahamanyi@aramarwanda.org